

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 25

Artikel: Chantons notre aimable patrie !
Autor: G.A.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De même, quand, par suite d'un doublon (répétition de mots), un compositeur est obligé de remanier un long alinéa, on dit qu'il va en *Germanie*, parce qu'il s'écrie de mauvaise humeur : « Allons ! bon ! il faut que je remanie. »

Payer son article, payer sa bienvenue en entrant dans un atelier.

Cadratins. — Les cadratins sont les petits cubes du même métal que les caractères d'imprimerie, mais moins hauts que ceux-ci. Ils servent à renfoncer les lignes pour marquer les alinéas. Les typographes appellent aussi *cadratins* les chapeaux de haute forme.

Faces (avoir des). Avoir de l'argent.

Les gosses, les apprentis compositeurs.

Gourgousser, se lamenter à propos de tout.

Hanneton, manie, dada.

Avoir une sauterelle dans la guitare, avoir le cerveau un peu détraqué.

Italique, penché, tortu. Il a les jambes italiennes, il est bancal.

J'y fais ou je marche, j'y consens, j'aprouve.

Manger un lapin, aller à l'enterrement d'un camarade.

Un loup, une dette, et aussi un créancier.

Louvelier, celui qui fait des dettes.

Mastic, discours confus et embrouillé.

Mèche, emploi, place. *Avoir une bonne mèche*, c'est avoir une bonne position. *Demandeur mèche*: offrir ses services dans une imprimerie.

Musique, grande quantité de corrections en marge d'une épreuve, de telle sorte que cette dernière a quelque analogie avec le brouillon d'une œuvre musicale.

Mie de pain, chose de mince valeur. Compositeur mie de pain : ouvrier peu habile.

Ours, bavardage ennuyeux. *Poser un ours*, ennuyer par son bavardage. Une barbe à son débord se manifeste souvent par un *ours*.

Etre page blanche, être innocent de quelque faute.

Pallas, discours amphigourique ou tout simplement discours.

Pallasser, faire des phrases. *Pallassur*, celui qui a l'habitude de faire des phrases.

Mettre en pâle, laisser choir sa composition ou sa distribution, faire une Julienne de caractères.

Etre mis en pâle, recevoir quelque horion dans une rixe.

Retiration, verso de la feuille à imprimer, quand on tire en blanc. *Etre en retiration*, avoir atteint la cinquantaine.

Saint-Jean, ensemble des outils d'un compositeur.

Prendre son Saint-Jean, quitter l'atelier.

Sarrasin, ouvrier qui ne fait pas partie de la société typographique. Cette expression vient sans doute de ce que les Sarrasins sont des infidèles.

Il pleut ! Exclamation par laquelle un compositeur avertit les camarades de l'irruption intempestive, dans la boîte, du patron ou d'un étranger. Dans beaucoup d'imprimeries, *il pleut !* est remplacé par *Vingt-deux*. — *V'là Vingt-deux !* = voilà le patron. Dans d'autres métiers, on appelle le patron : *le singe*.

Sorte, quantité quelconque d'une même espèce de lettres. Au figuré, conte, plaisanterie, balivernes, farce. *Faire une sorte*, faire une bonne farce.

H ! exclamation ironique qui est employée dans une foule de circonstances. Un poivrot vient-il promener sa *barbe* à l'atelier, *H !* s'écrient ses confrères. Quelqu'un raconte-t-il une *sorte* un peu trop forte, son récit est accueilli par un *H !* aspiré et fortement accentué.

Ces mots que nous avons empruntés à l'ouvrage de M. Eugène Boutmy*, montrent bien, nous semble-t-il, l'originalité d'esprit des typographes et méritaient d'être reproduits dans

le *Conteur*. Nous aurions pu en allonger la liste; mais *quand l'est prao, l'est bon*. Et puis, en poursuivant notre *pallas*, nous risquions, qui sait ? une *attrapance* avec quelque *cherrotin* qui nous eût reproché avec raison de n'être pas à la coule.

V. F.

Chantons notre aimable patrie !

Dans un petit article paru dans le *Conteur* du 19 février 1898, j'ai bien involontairement, je vous l'assure, induit en erreur vos lecteurs au sujet de la date de composition de la chanson du doyen Curtat. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Charles Burnier, je suis en mesure de rectifier cette inexactitude.

Ainsi que nous l'attestent, d'une part le journal intime du pasteur Chavannes-Bugnion, de l'autre les deux journaux le *Journal suisse* et la *Gazette de Lausanne* dans leurs numéros du 24 avril 1810, c'est bien cette année-là que la chanson de Louis Curtat a vu le jour. Elle fut chantée alors au banquet officiel de la fête nationale, le 23 avril, dans la « Maison cantonale. »

Voici ce que nous lisons, en effet, dans le *Journal suisse* du 24 avril 1810 :

« *Lausanne, 24 avril.* La fête cantonale qui devait avoir lieu le 14 avril et qui avait été renvoyée à cause des fêtes de Pâques, a été célébrée ici hier avec la solennité ordinaire. M. le pasteur Secretan fils a prononcé un sermon analogue à la circonstance.

» Nos abonnés liront sans doute avec intérêt les couplets suivants qui ont été chantés hier au banquet où les autorités étaient réunies dans la Maison cantonale. »

Suit, sous le titre de *Romance vaudoise*, le texte complet de la chanson en question.

De son côté, la *Gazette de Lausanne*, qui consacrait alors souvent si peu de place aux nouvelles locales, a dans son numéro du même jour les lignes que voici :

« Il a été heureux pour nous que les solennités des communions de Pâques aient fait renvoyer au 23 la fête du 14 avril, que ce jour-là eût été fort triste (vu qu'il neigea tout l'avant-midi, au lieu que la journée de hier a été magnifique, et le thermomètre marquait 14 ½ degrés de chaleur). Aussi la fête qui s'est célébrée à la manière accoutumée a-t-elle été très brillante et des plus gaies. Il s'est donné plusieurs banquets et des bals. Le soir, un redoublement de bise a un peu nui à l'illumination. »

Puis vient la chanson du pasteur Curtat introduite ainsi :

Couplets chantés au dîner du gouvernement, le jour de la fête cantonale.

CHANT DU VAUDOIS.

Air : Ah ! que j'ai douce souvenance...

La *Gazette* n'a pas, comme le *Journal suisse*, reproduit le couplet si naïf où « l'agneau qui suit dans le hameau sa mère dit en bêlant : canton de Vaud, si beau ». En revanche, les deux périodiques, comme le journal de M. Chavannes-Bugnion, reproduisent tous la strophe :

Oh ! quelle douce jouissance
De célébrer l'indépendance
Qui vient lui donner de nouveau
Naissance
Et le nommer *canton de Vaud*
Si beau !

Ce couplet est donc, aussi bien que le reste de la chanson, de quatre ans plus ancien que nous ne le supposions, mais rien n'empêche d'ajouter foi néanmoins à l'anecdote rapportée en 1898 et que nous tenions de feu le professeur Herminjard.

Chantés au banquet de l'Arc en 1814 devant Capo d'Istria, ces couplets auront pris un sens tout nouveau pour les assistants tout vibrants

à la pensée que la cause de l'existence même du canton de Vaud semblait gagnée.

Pendant que nous en sommes à fixer les dates de nos chants patriotiques, notons celle d'une autre chanson vaudoise, qui aura, comme celle du pasteur Curtat, un renouveau d'actualité aux fêtes de l'an prochain. Nous venons de trouver en effet dans un vieux recueil manuscrit de poésies la copie de la chanson de Marindin *Por la fila d'au qualordze*; elle y est datée du 14 avril 1812. G. A. B.

Doû tot fins dégustateurs.

On traôvè dâi martzân dè vins àò bin dâi vegnolans que vo diont, ein agotain on verro, se lè daô Lacoûta, daô Lavau et memamein de quien partzet ie sô. On ne pourrai pas lão férè avalâ de la piquetta po daô Dézaley àò bin daô Gollion pô daô Lacoûta.

Dein lo vilhio teimps, l'éton dza tot mâlins. M'n oncliô m'ein a racontâ iena que lo prâovè bô et bin. Son biau-frâr Cotsard, que démorâvè su lè monts dè Lavaux sè gardâv adé on petit bossalon décôuta po régâl le z'amis, et ne quelienâvè jamais qu'è déveron lo transvasadzo.

Adon, ein treintè-quatrô, que lo vin fe d'estra dè qualité, l'avai reimpli on'égreface que teniai bô et bin millè pots.

À ômâ dè févrâi l'avai rencontrâ se n'ami Bron d'âd Dézaley que l'ai avai de que lo novi étai quâsi la pe finna gotta dâo siècle et que ne l'ai avai què cè dé la comète, don dè l'an onz, que poésé rivalisâ. Assebin Cotsard, que bouriâvè d'envia dè comiaîtr le gout dè sa réserva, sè désé : « Lè pardîlo momoint dè véré cein qu'ein est, quand cein ne sarai què po dégordzi lo guelion. » Et ma fâi lo leindeman, dza devant midzo, ne manqua pas dè tatâ lo bossè. Àò premi verro fe 'na grimace daô diâblio. Lo vin avai on goût dè la metzance. Mâ Cotsard peinsa : « L'è lo guelion que sè dégordzè. »

— Tot parâi ce bougро dè gout sè retrouvâvè adé on pou ein aprè ; tantia que lo pourro gaillard, tot ein cousin, fe signo à son vesin Daniet dè veni gotta. A la premira golâie, Da-niet fe assebin 'na grimace.

— T'einlîvine se n'a pas on gout ! que dese.

— Et quien gout l'âi traôvè-tou ?

— Hum ! hum ! N'est pas dâo nêsi... N'est pas dâ la pierra à fû...

Et ô troisième verro, ie désé :

— Lè bô et bin lo gout dè fer !

— Vouâi ! que dit Cotsard, lè lo gout dè coë !

— Tè dô que lè lo gout dè fer !

— Et mè tè dô que l'est lo gout dè coë !

Et lè dou lurons sè miront à sè disputâ què dè vaudais ein sè trétein dè bourisco et d'âno, quaqué à transvasadzo.

Et sadé-vo cein qu'on traôvâ ào fond dâo bossé dein la lia ? Onna poucheinte clliâ io on avai attatzi on gros bocon de coë !

L'avion ti lè dou reson et po dâi dégustateurs, l'étai dâi tot fins !

L. D.

Monsieur le rédacteur,

J'habite le district de Lausanne et je m'appelle Méder; c'est assez vous dire à quelle tribu j'appartiens. Or depuis un nombre de semaines si grand que je n'arrive plus à les compter, on me tient à la chaîne, sans que je comprenne bien le pourquoi de ce traitement. Un de mes congénères s'est oublié, paraît-il, jusqu'à mordre, et, à la suite de ce méfait, tous ceux de sa race ont été punis. Trouvez-vous cela juste, monsieur le rédacteur ? Quand un des vôtres vole, met-on tous les habitants du quartier en prison ? Quand un des vôtres bat les tapis à sa fenêtre, fait-on payer l'amende à tous les locataires de la maison ? J'entends

* Dictionnaire de l'argot des typographes.